

INFORMATIONS ÉSENTIELLES  
POUR LES RÉFUGIÉS EN GRÈCE:

REGROUPEMENT FAMILIAL EN PROCÉDURE DUBLIN



Refugee Legal Support is a restricted fund under the auspices of Prism the Gift Fund - charity no 1099682

### **Qui sommes-nous?**

*Refugee Legal Support (RLS) est une organisation de soutien juridique aux réfugiés, établie à Athènes en 2017 par des avocats britanniques spécialisés en immigration. “RLS” a une équipe modeste sur place à Athènes en Grèce. Nous donnons de l'aide gratuite aux personnes en état de préparation aux entretiens dans le cadre des demandes d'asile, et nous fournissons de l'information et de l'assistance pour les demandes de regroupement familial.*

### **Qu'est-ce que le regroupement familial en procédure Dublin?**

*'Dublin' fait référence au règlement Dublin III – un cadre de droit de l'Union Européenne qui détermine quel état de l'UE sera responsable pour l'examen d'une demande d'asile. Les états qui participent au régime 'Dublin' sont les pays de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein. Le règlement Dublin contient des provisions qui portent sur comment les demandeurs d'asile peuvent rejoindre leur famille suite à un processus qui s'appelle le regroupement familial.*

*Si votre demande de regroupement familial en procédure Dublin est acceptée, vous serez transféré à l'état où se trouve le membre de votre famille – puis vous déposerez votre demande d'asile dans ce nouveau pays. Vous ne recevez pas de façon automatique un visa parce votre demande de regroupement familial a été acceptée.*

### **Qui a le droit de déposer une demande de regroupement familial en procédure Dublin?**

*Les adultes peuvent déposer une demande de regroupement familial afin de rejoindre leurs enfants mineurs non-mariés, ou bien leurs maris. Les membres de la famille doivent eux-mêmes être des demandeurs d'asile, ou des personnes bénéficiant d'une protection internationale, en fonction des circonstances.*

*Les enfants peuvent déposer une demande de regroupement familial afin de rejoindre leurs parents/tuteurs légaux, frères/soeurs, grand-parents, et oncles/tantes. Ces membres de la famille doivent être présent dans le pays en question de façon autorisée par l'état pertinent.*

*Dans certaines circonstances, les adultes peuvent déposer une demande afin de rejoindre leur partenaire non-marié. Les adultes peuvent également dans certaines circonstances déposer une demande afin de rejoindre leurs enfants adultes ou d'autres membres de la famille. Cependant, ils auront besoin de justifications supplémentaires – par exemple, ils devront prouver une dépendance établie sur ce membre de la famille, ou bien établir une autre justification humanitaire. Le niveau de justification nécessaire pour ce type de demande est très élevé, et très peu de cas sont considérés satisfaisants.*

CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ MISES À JOUR LE 1/2/2020 MAIS LE DROIT PERTINENT CHANGE RÉGULIÈREMENT. ALLEZ VOIR SUR NOTRE SITE INTERNET POUR DES INFORMATIONS ACTUALISÉES:

[WWW.REFUGEELEGALSUPPORT.ORG](http://WWW.REFUGEELEGALSUPPORT.ORG)

## **Comment cela fonctionne-t-il ?**

*Il faut d'abord déposer une demande d'asile en Grèce, avant de déposer la demande de regroupement familial. Quand vous assisterez à votre entretien d'enregistrement et vous recevrez votre "carte d'inscription/Ausweis", vous devez informer les autorités que vous avez de la famille dans un pays "Dublin" et que vous souhaitez leur rejoindre.*

*Vous devez fournir un document signé de consentement, de la part de vous-même ainsi que de la part de la famille que vous souhaitez rejoindre. Vous devez également fournir aux services d'asile grecque le numéro de téléphone du membre de votre famille, leur adresse email ainsi que des documents qui prouvent leur status de résidence et votre relation familiale. Si possible, faites en sorte que ces documents soient traduits dans la langue du pays "requis", ou bien en Anglais.*

*La Grèce devrait alors envoyer une requête de prise en charge au pays "requis" afin qu'il prenne charge de la demande d'asile. Il est essentiel que cette requête soit envoyée par la Grèce dans les 3 mois suivants. Si vous souhaitez rejoindre de la famille en Allemagne, prenez compte du fait que cette période pour l'envoi de requête est encore plus courte car pour les autorités allemandes la période de 3 mois commence dès votre identification par empreinte digitale en Grèce, et non à partir de la date que vous avez déposé votre demande d'asile et que votre carte d'inscription est issue.*

*Le pays requis a ensuite deux mois pour prendre une décision – s'il ne le fait pas avant cette date, il aura de façon automatique la responsabilité d'examiner votre demande d'asile.*

*Si le pays requis refuse votre demande, vous pouvez demander une re-examination de votre cas dans les 3 semaines suivantes.*

*Si le pays requis accepte la requête de regroupement familial, vous devriez être transféré à ce pays dans un délai de 6 mois. Vos vols seront organisés et payés par les autorités grecques.*

## **Qu'est-ce que je dois faire?**

*Il est extrêmement important que vous faisiez en sorte que les autorités grecques soient au courant de votre demande de regroupement familial en procédure Dublin, et que vous et votre famille aient signé des documents de consentement. Gardez des copies de ces documents, ainsi que de tout autre document envoyé au service d'asile grecque. Demandez une copie de la requête de prise en charge.*

*Il faut également tenir au courant de tous les développements le membre de la famille que vous souhaitez rejoindre. Il doit être au courant de votre demande et doit consentir par écrit, où qu'il se trouve.*

*Vérifiez de façon régulière auprès du service d'asile grecque s'il y a eu une réponse de l'état requis ou une demande de fournir des documents supplémentaires. Il est important que vous répondiez à ce genre de demande au plus vite possible. Si on vous dit que votre demande a été refusée, demandez une copie de la lettre de refus.*